

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 19 août 2022 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 15 ET 29 JUILLET 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve les PV du Collège des 15 et 29 juillet 2022.

2. PROCÉDURE ACCIDENT DE TRAVAIL GRAVE – PRÉSENTATION PAR LE CP

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone prend note la procédure, dont la version générale figure déjà dans le Règlement de travail, et valide l'envoi d'un schéma pratique au CODIS et aux chefs poste.

3. FACTURATION AMBULANCE – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° A22-05857, le contact patient étant établi.

4. FACTURATION INTERVENTION – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de dégrever les factures n° I22-00106 et 00107.

5. VÉHICULE ACCIDENTÉ ET DÉCLASSÉ – VENTE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord pour confier la vente du véhicule déclassé, un Mercedes Sprinter 208 immatriculé 1-KJL-967, au bureau d'expertise Lucassen mandaté par Ethias, assureur de la zone.

6. MP ACHAT POLOS AMBULANCIERS – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché de base au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Sioen SA à 8850 Ardoois aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51 et à inscrire au budget des exercices suivants.

7. MP ACHAT POLOS AMBULANCIERS – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 1100 polos pour ambulancier à la société Sioen SA à 8850 Ardoois pour le montant d'offre € 41.926,50, TVAC ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

8. MP ACHAT TIB AMBULANCE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 200 vestes ambulance, 200 bodies et 250 pantalons, à la société Sioen SA à 8850 Ardoois pour le montant d'offre € 66.731,50 TVAC ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

9. ACHAT CHAUSSURES DE CASERNEMENT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° LPZO22/0732 d'un montant de 5.445,00 € TVAC, pour l'acquisition de 50 paires de chaussures de sécurité hautes auprès de la société VANDEPUTTE SAFETY SA de Boeichout ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

10. PROMOTION CAPITAINÉ PROFESSIONNEL – RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES ET DÉSIGNATION DU JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de déclarer recevables les 3 candidatures reçues pour la promotion au grade de capitaine professionnel ; De désigner comme membres du jury : Pour la zone DINAPHI : le Major Alain LALLEMAND, commandant de zone, le Capitaine Marc LEONARD ; Pour l'autre zone : le Major Pierre MINNAERT de la zone NAGE.

11. PROMOTION LIEUTENANT PROFESSIONNEL – RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES ET DÉSIGNATION DU JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de déclarer recevables les 10 candidatures reçues pour la promotion au grade de lieutenant professionnel ; De désigner comme membres du jury :

Pour la zone DINAPHI : le Capitaine Pascal BAIJOT et le Capitaine Marc LEONARD ; Pour l'autre zone : le Major Pierre MINNAERT de la zone NAGE.

12. PROMOTION SERGENT PROFESSIONNEL – RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES ET DÉSIGNATION DU JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de déclarer recevables les 10 candidatures reçues pour la promotion au grade de sergent professionnel ; De désigner comme membres du jury : Pour la zone DINAPHI : le Capitaine Pascal BAIJOT et le Lieutenant Jean-Pierre LECLOUX ; Pour l'autre zone : le Major Pierre MINNAERT de la zone NAGE.

13. COMMANDANT DE ZONE – DEMANDE DE CONGÉS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 26 septembre au 2 octobre 2022 inclus ; De prendre note que le Commandant de zone a désigné le Capitaine Marc LEONARD pour assurer ses fonctions durant cette période.

14. LITIGE POMPIERS VOLONTAIRES – APPEL ÉVENTUEL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser l'avocat représentant la zone à introduire une requête d'appel contre le jugement du 25 mars 2022.

15. PROJET OJ CONSEIL 09/09/22

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil de zone du 9 septembre 2022.

16. RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES – PROBLÈME CANDIDATURE CADET

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer au Conseil, en sa séance du 7 octobre 2022, de relancer un recrutement de sapeurs-pompiers volontaires pour le nouveau poste de Chastrès et pour d'autres postes dont la réserve à valider par le Conseil serait trop faible.

17. PERSONNEL ADMINISTRATIF – REMPLACEMENT D'UN AGENT EN PAUSE CARRIÈRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de faire appel à du personnel intérimaire à mi-temps pour assurer temporairement les fonctions du service Événementiel, en attendant un engagement définitif par recrutement.

18. DOSSIER DE PRÉVENTION – RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT – REPRÉSENTATION DE LA ZONE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner Maître Fabrice EVRARD, avocat à WAVRE, pour représenter la zone dans un dossier de recours au Conseil d'Etat introduit par la Sprl Bel Air contre un rapport de prévention.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

